

Communauté de Communes du Bas Chablais

Domaine de Thénières - 74 140 BALLAISON

Téléphone : 04.50.94.27.27 - Fax : 04.50.94.27.04 - Internet : www.cc-baschablais.com

Vos interlocutrices

- **Ingrid CARINI**, Chargée de l'aménagement du territoire et de l'économie
icarini@cc-baschablais.fr
- **Carole ECHERNIER**, Chargée de l'habitat et de la mise en œuvre du PLH.
c.echernier@cc-baschablais.fr

Ses missions

L'une des missions de la communauté de communes du Bas Chablais est de mettre en œuvre les actions du programme local de l'habitat (PLH), qui a été approuvé le 29 novembre 2007 et dont l'un des objectifs est de définir une politique de l'habitat intercommunale pour favoriser la production de logements dans un souci de mixité sociale et de qualité.

Ce projet s'articule avec des réflexions globales déjà en cours :

Schéma de Cohérence territoriale du Chablais en cours d'élaboration

Plan Départemental de l'Habitat – PDH en cours d'élaboration

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois & Plan Directeur de l'Habitat transfrontalier

Le PLH, 3 orientations, 8 actions

Développer et diversifier l'offre de logements

S'engager sur un objectif volontariste de production de logements aidés : 480 logements locatifs sociaux à réaliser en 6 ans soit 80 logements / an.

Appuyer la production de logts aidés par la création d'un fond intercommunal (240000€ /an)

Développer une politique foncière en faveur de l'habitat aidé

Aider les communes à intégrer les objectifs du PLH

Répondre aux besoins spécifiques de logement et d'accueil du territoire

Favoriser l'adaptation des logements des personnes âgées et/ou handicapées

Développer une offre nouvelle en hébergement et logements adaptés à des besoins spécifiques (en particulier l'offre pour les jeunes)

Développer des outils pour mettre en œuvre notre politique de l'habitat

Suivre et animer le PLH : création d'un poste de chargé de mission habitat

Créer un partenariat actif avec l'ensemble des acteurs de l'habitat : création d'un CLH

Son parc de logements sociaux (structure et développement)

En 2003, CCBC comptait 14 351 logements

71% RP (10 723 RP) / 18 % locatif privé / 8% locatif public

876 logements locatifs sociaux en 2006. **Objectif** : 480 logements supplémentaires en 6 ans.

La nature des aides

Création d'un fond intercommunal pour la construction de logements locatifs sociaux : 240 000€ par an / 1 440 000€ pour 6 ans. Aides aux bailleurs sociaux.

PLAI : 4000€ soit 32000€/an pour un objectif de 8 logements /an

PLUS : 3000€ soit 168 000€/an pour un objectif de 56 logements par an

Accession sociale : 2000€ soit 40 000€/an pour un objectif de 20 logements /an

Création d'une aide communautaire pour l'adaptation du parc existant occupé par des ménages âgés : 800€/logement

Objectif de 40 logements en 6 ans soit 32 000€ / 6 ans soit 5333€ par an.

Son périmètre d'intervention

Territoire de la communauté de communes du Bas Chablais comporte 14 communes pour une population de 27 928 habitants (40 000 habitant l'été) sur un territoire de 13 715 hectares.